

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX HUIT et le 12 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 6 AVRIL 2018, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Valériane ALEXANDRE (à partir de la délibération n°6) - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Anne SERRE - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Valériane ALEXANDRE (jusqu'à la délibération n°5)- Marianne BERQUE-MANSAS - France POUDEX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE

POUVOIRS :

Mme Anne SERRE qui a donné pouvoir à Madame Christine BASLY-LAPEGUE
 M. Francis PEDARRIOSSE qui a donné pouvoir à Monsieur Stéphane MAUCLAIR
 Mme Laure FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à Madame Dominique DUDOUS
 Mme Valériane ALEXANDRE qui a donné pouvoir à Madame Viviane LOUME-SEIXO (jusqu'à la délibération n°5)
 Mme Marianne BERQUE-MANSAS qui a donné pouvoir à Madame Géraldine MADOUNARI
 Mme France POUDEX qui a donné pouvoir à Madame Marie-Constance BERTHELON
 M. Eric DARRIERE qui a donné pouvoir à Monsieur Grégory RENDE
 Mme Sarah DOURTHE qui a donné pouvoir à Monsieur Pascal DAGES

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : CLASSES DE DECOUVERTE : PARTICIPATION 2018

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, les écoles élémentaires Sully, Lucie Aubrac - quartier Saint Vincent, Antoine de Saint-Exupéry - quartier de Berre et Simone Veil - quartier du Sablar, organisent des classes de découverte comme suit :

- Ecole élémentaire Sully
3 classes découverte montagne/environnement à Cauterets - 120 €/élève.
- Ecole élémentaire Lucie Aubrac - quartier Saint Vincent
1 classe découverte littoral à Biscarrosse - 70 €/élève.
- Ecole élémentaire Antoine de Saint-Exupéry - quartier de Berre
3 classes découverte à Poitiers (Futuroscope) - 145 €/élève.
- Ecole primaire Simone Veil - quartier du Sablar
3 classes découverte montagne/environnement à Gourette - 100 €/élève.

Compte tenu des charges élevées de ces classes de découverte, la Ville de Dax pourrait accorder une aide financière aux familles résidant à Dax, selon les critères détaillés dans le document ci-annexé.

Le prix du séjour pris en compte est plafonné à 250 €.

Pour l'année 2018, le montant total de la participation pourrait s'élever à 4 068,50 € pour 92 dossiers accordés sur 114 déposés, en fonction des critères fixés.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2018, chapitre 65.

**SUR PROPOSITION DE MADAME BEATRICE BADETS, CONSEILLERE MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

FIXE le montant de la participation pour les classes de découverte pour l'année 2018 à 4 068,50 € pour 92 enfants,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20180412-28-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 13 Avril 2018

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».